

Critères d'évaluation à adopter au concours de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs agricoles des établissements de recherche agricole au titre de l'année 2015

PROMOTION AU GRADE MAITRE-ASSISTANT



Rubriques

Points

Activités de recherche dans la discipline/spécialité ouverte

50

Publications (25 pts)

- **Articles impactés** Thomson & Reuters (à noter par poids de l'impact) et tenir compte de la position du candidat dans la liste des auteurs
- **Articles indexés** (4 bases de données : Science direct, CABI, Thomson & Reuters, Google Scholar)
- **Articles à comité de lecture**

Les publications permettront de calculer selon la grille de poids relatif indiquée ci-dessous (A indiquant la position du candidat dans la liste des auteurs) une note relative pour chaque candidat. Le candidat ayant obtenu la meilleure note relative se verra attribué la note finale maximale de 25 points. Le reste des candidats obtiendront des notes finales calculées proportionnellement à leurs notes relatives.

Grille de calcul				
Type/Rang	A1	A2	A3	A4 et +
IF >= 2	10	7,5	5	2,5
1 <= IF < 2	7	5,25	3,5	1,75
IF < 1	3	2,25	1,5	0,75
Articles indexés	1	0,75	0,5	0,25

NOTE ABSOLUE

Brevets, obtentions végétales, chapitres de livres et ouvrages (4 pts)

- Brevets/obtentions végétales
- Chapitres de livres
- Ouvrages

Pour ce groupe, l'évaluation sera réalisée par tous les membres du jury, au cas par cas et après évaluation de la nature de l'ouvrage et de la valorisation ou pas de l'obtention végétale ou brevet.

- Communications orales dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture (4 pts)

- Communications affichées dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture (2 pts)

La note attribuée aux communications sera calculée selon la grille de poids relatif indiquée ci-dessous (A indiquant la position du candidat dans la liste des auteurs) pour avoir une note relative par candidat. Le candidat ayant obtenu la meilleure note relative se verra attribué la note finale maximale (4 pour les communications orales, 2 pour les communications par affiche). Le reste des candidats obtiendront des notes finales calculées proportionnellement à leurs notes relatives.

Grille de calcul				
Type/Rang	A1	A2	A3	A4 et +
Com. Internationale avec texte	3	2,25	1,5	0,75
Com. Internationale sans texte	1	0,75	0,5	0,25
Com. Nationale avec texte	1	0,75	0,5	0,25

- Projets de recherche (Mobilisation des fonds de recherche) : Nationaux & internationaux (10 pts)

- Analyse de la cohérence des activités de recherche du candidat (5 pts)

Contribution de la recherche au développement

30

- Paquet technique (7.5 pts)
- Document technique (7.5 pts)
- Brevet/obtention valorisés (10 pts)
- Aide à la décision, Prototype/Modèle (5 pts)

Contribution au développement des compétences scientifiques

15

- Encadrement (2/3) (7 pts)
- Enseignement (1/3) (3,5 pts)
- Prix et distinction et Participation dans des comités scientifiques, organisation d'événement scientifiques nationaux et internationaux

(4,5 pts)

Exposé oral (*qualité de la présentation, maîtrise linguistique, évaluation des connaissances*)

Présentation du dossier

5

Total

100

1. Elimatoire (total) : inférieur à 60/100

2. Éliminatoire pour chaque rubrique (*Activité de recherche dans la spécialité, Exposé oral, Présentation du dossier*) : inférieur à 60/100 par rubrique considérée
3. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des pièces réglementaires (ex. attestation de stage et attestation d'enseignement en tant que vacataire signées soit par le directeur de l'établissement, le secrétaire général, le directeur des études, ou le directeur des stages) faute de quoi elle ne sera pas considérée.
4. Si le candidat dispose d'un article publié dans le cadre d'une thèse de doctorat qu'il encadre, sa position en tant que premier, second ou dernier signataire aura le même poids (x1). En cas de thèse de doctorat en cotutelle, sa position en tant que premier, second, avant dernier ou dernier signataire aura le même poids (x1)
5. Si le candidat dispose d'un article publié (dans un journal impacté, journal indexé, ouvrage, chapitre dans un ouvrage, communication dans une manifestation scientifique avec ou sans comité de lecture) en dehors d'un encadrement de thèse de doctorat, la pondération suivante sera appliquée : (1^{ère} position : x1, 2^{ème} position : x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au delà : x 0.25)
6. Pour l'exposé oral, il faut donner plus d'importance à l'évaluation des connaissances (discussion)

NB : Les grilles détaillées doivent être publiées avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature

La remise des dossiers de candidature aux présidents de jury n'aura lieu qu'après réception des grilles détaillées signées par tous les membres de chaque commission.



Five handwritten signatures in blue ink, likely representing members of a commission. The signatures are stylized and difficult to read, but some legible parts include 'Chabaud', 'Nkunch', and 'Jawic'. The signatures are arranged horizontally across the page.